

non seulement en leur propre nom mais aussi au nom de tout le peuple canadien.

• (5.50 p.m.)

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour participer à ce débat d'urgence avec un sentiment d'ambivalence et d'agitation, nous partons chez nous pour les vacances d'été peut-être plus tard ce soir que nous l'espérons. Nous le faisons à cause de ce que je considère une très grave crise nationale. Depuis 25 minutes, nous écoutons le ministre des Postes (M. Kierans) parler du problème dont Votre Honneur a reconnu la gravité au point d'ajourner les délibérations régulières de la Chambre pour en autoriser le débat. Qu'avons-nous entendu? Un ministre a annoncé publiquement qu'il se retire—en effet, il quitte maintenant la Chambre—ah! je suis heureux de le voir revenir et reprendre son siège, car avant qu'il parte, j'ai quelque chose à lui dire . .

**Une voix:** Dites quelque chose d'intelligent.

**M. Forrestall:** Je le dirai en son absence alors et il pourra le lire au compte rendu. Il nous a donné un cours comme un professeur adjoint à des étudiants de première année de sciences politiques qui prendrait pour exemple les difficultés d'un ministère en particulier dont il décrirait l'inéptie, l'incompétence et le refus total de toute responsabilité, et qui signalerait les dangers que comporte une situation semblable à celle où nous nous débattons. Personne ne s'oppose à ce que le ministre des Postes modernise son ministère. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Forrestall:** Que les poltrons là-bas se tiennent tranquilles. Aucun Canadien ne veut d'un régime postal désuet, surtout les députés de l'opposition. Nous voulons un ministère modernisé ou pour utiliser l'expression du ministre, un ministère mécanisé. Ce n'est pas pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas ce qui nous inquiète actuellement. Nous sommes ici pour discuter une situation existante, pour déterminer ses causes et voir pourquoi le gouvernement ne veut pas traiter les postiers avec sympathie et compréhension. Pourquoi cette attitude rigide? Pourquoi le ministre des Postes se permet de nous dire que son ministère a besoin d'être modernisé? Le député de Hillsborough (M. Macquarrie) nous l'avait dit il y a dix ans. Il est inutile que le ministre des Postes nous le répète aujourd'hui.

Nous discutons de cette question à six heures moins cinq un vendredi soir. Le ministre des Postes sait qu'il aura quitté la Chambre demain, mais, très rapidement, j'en arrive à la conclusion que ce serait une erreur. Il n'est pas étonnant que le premier ministre (M. Trudeau), avec son arrogance d'intellectuel, ait jugé à propos d'enlever la responsabilité des négociations au ministre des Postes et l'ait confiée au président du Conseil du Trésor (M. Drury), mais je ne suis pas sûr qu'un ministre qui a permis que la situation demeure ce qu'elle était autrefois alors qu'il y avait des chevaux sur la liste de paye et qu'elle persiste au point où l'affaire du radoub du *Bonaventure* a pu se produire, soit l'homme désigné pour négocier avec les postiers. Mais il vaut mieux que ce soit lui plutôt que le ministre des Postes. Il est temps que le ministre des Postes démissionne.

Combien y a-t-il de temps que le premier ministre s'est adressé au président du Conseil du Trésor et l'a supplié en ces termes: «Sortez-vous, je vous en conjure, des difficultés où nous sommes»?

**M. Perrault:** Dites-nous ce que vous feriez?

**M. Forrestall:** Nous aurions réglé la situation depuis quelque temps déjà.

**Une voix:** De quelle façon?

**M. Forrestall:** Tout ce que vous avez fait ces derniers six mois est de vous asseoir et de faire entendre des bruits.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) à la parole, et, avec toutes ces interruptions, il est difficile pour la présidence de suivre son discours.

**Une voix:** Quel discours?

**M. Forrestall:** Je voudrais que nous puissions nous débarrasser de ces poltrons pour que je continue. Ce qui nous retient ici cet après-midi, et qui devrait nous ramener demain, et lundi, mardi et mercredi, tant que la question n'aura pas été réglée, est les droits des postiers, les droits de la population du Canada, et l'obligation du ministre des Postes et du premier ministre de parvenir à une solution honorable, et rapidement—pas le mois prochain.

Faut-il qu'au Canada le prix de la stabilité soit le chômage? C'est ce que nous a dit le président du Conseil du Trésor. J'espère qu'il sait ce qu'il dit plus souvent qu'il n'en a l'air. Le premier ministre a jugé bon d'enlever au